

pour l'Eglise, de zèle pour les âmes, de dévouement à tous les vrais intérêts des paroisses qu'il a gouvernées et des diocèses auxquels il a appartenu.

Il était homme d'action plutôt que de parole. Son activité se trouvait même trop à l'étroit dans les limites d'une paroisse et ne demandait qu'à s'exercer sur un champ moins restreint. Aussi, ses supérieurs ecclésiastiques le chargèrent ils à plusieurs reprises d'importantes négociations auprès du Saint-Siège. Il sut toujours les conduire à bon terme. Merveilleusement doué pour le maniement des affaires, il y mettait le tact, le travail, l'ordre, la suite et la persévérance qui en assurent le succès.

Grâce à l'austère simplicité de sa vie et aux soins d'une économie intelligente, il put se ménager pour les bonnes œuvres des ressources considérables. Mais il portait jusque dans l'exercice de sa charité cet esprit de discrète réserve qu'il mettait en toutes choses, craignant le bruit et l'éclat, toujours attentif à faire le bien dans l'ombre et comme dans le mystère. Dieu sait les besoins qu'il a secourus, les infortunes qu'il a soulagées ; mais, selon son désir, ces œuvres resteront pour la plupart ignorées des hommes. Il convient pourtant de signaler à la reconnaissance publique celle qui fut la dernière et couronna si dignement cette vie sacerdotale. M. Huberdault portait le plus vif intérêt à l'orphelinat agricole, fondé et dirigé à Montfort, dans le canton Wentworth, par les Pères de la Compagnie de Marie : c'est à cette œuvre qu'il voulut quelque temps avant sa mort, affecter la meilleure part de ses épargnes une somme de dix mille dollars, qui a servi à faire l'acquisition de la ferme Staniforth, au canton d'Arundel.